Rapport annuel

2008-2009

CRÉ de la Mauricie
Conférence régionale des élus

Agir ensemble

Table des matières

Mot de la présidente 3

Mot du directeur général 4

Instances de la CRÉ 5

Conseil d'administration et comité exécutif
Forum de la société civile
Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Concertation et partenariat 10

Agriculture et agroalimentaire
Aînés
Condition féminine
Culture
Développement social
Économie sociale
Enfance-jeunesse-famille
Immigration
Tourisme

Dossiers spéciaux 13

Aires protégées
Biomasse forestière
Mission en Autriche
Nouveau régime forestier
Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010
Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire
Potentiel minier

Fonds et programmes 17

Fonds de développement régional
Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier - Volet II
Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts
Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres

Communication et représentation 23

Personnel de la CRÉ

Christian Savard	Directeur général
Hélène Fournier	Secrétaire administrative
Nathalie Roy	Secrétaire réceptionniste
Diane Faucher	Secrétaire
Patrick Guérard	Agent de développement
Jean Trudel	Agent de développement
Luc Désaulniers	Agent de développement
David Lapointe	Agent de développement
Myrabelle Chicoine	Agente de développement
Denise Béchard	Agente de communication
Nathalie Blais*	Agente de développement

* Arrivée en mars 2009

De gauche à droite : Denise Béchard, Myrabelle Chicoine, Hélène Fournier, Diane Faucher, Nathalie Roy. À l'arrière : Jean Trudel, David Lapointe, Luc Désaulniers, Nathalie Blais et Christian Savard.

NOTE : afin d'alléger le texte, tous les termes qui renvoient à des personnes sont pris au sens générique, ayant à la fois la valeur d'un masculin et d'un féminin.

Mot de la présidente

Photo : Photomédia Claude Gill

En cette année particulièrement éprouvante sur le plan de l'économie régionale, il fallait travailler sur tous les fronts à la fois afin de s'assurer de maintenir, en Mauricie, une vitalité régionale porteuse d'un meilleur avenir. Nous avons donc, à la Conférence régionale des élus, misé sur une multitude de petites actions pour consolider nos forces et innover.

De ces actions, je placerai au premier rang des faits marquants de l'exercice 2008-2009, le rapprochement des élus et de la société civile. La CRÉ a en effet initié cette année plusieurs rencontres de son Forum de la société civile auxquelles étaient également conviés les élus et les partenaires gouvernementaux. Le climat de confiance, la compréhension commune des enjeux et la solidarité qui en résultent méritent d'être soulignés. Il n'y a pas, à mon avis, plus solides assises pour la mobilisation nécessaire au développement régional.

Nous avons également travaillé à multiplier les partenariats pour garantir la réalisation de projets et l'atteinte de résultats concrets pour la population mauricienne. À cet égard, la signature du Pacte pour l'emploi et celle de plusieurs ententes spécifiques touchant différents secteurs notamment en tourisme, culture, condition de vie des aînés et condition féminine, sont, entre autres, de bonnes nouvelles à inscrire aux faits saillants de l'année. Je signalerai, au passage, l'invitation que m'a adressée la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour le lancement national des ententes spécifiques en matière d'égalité hommes-femmes, en mai 2008. C'était là une tribune exceptionnelle pour témoigner du caractère exemplaire, sur le plan des réalisations et des partenariats, de l'entente que nous venions de conclure en Mauricie.

Il faut noter notre présence accrue à Québec notamment à la Table Québec-régions afin de profiter au maximum de cette voie pour défendre nos intérêts et participer aux décisions pouvant influencer l'évolution de certains dossiers. La CRÉ a pu, par exemple, à l'été 2008, s'associer aux autres régions du Québec pour demander le maintien du financement des organismes de développement à but non lucratif par Développement économique Canada.

Par ailleurs, notre participation aux Ateliers franco-québécois de coopération décentralisée qui se sont tenus, à Québec, en octobre 2008, nous aura permis de positionner la Mauricie en prévision de collaborations avec des collectivités françaises, dans différents secteurs d'activité.

Quoique le dossier des mesures fiscales attribuées aux régions ressources ait été moins médiatisé que l'année précédente, la coalition des régions ressources à laquelle participe notre CRÉ a maintenu ses activités tout au long de l'exercice 2008-2009. Elle a, entre autres, initié une étude d'impact appréhendé du retrait du crédit d'impôt sur la masse salariale pour nos entreprises. En Mauricie, nous avons mis nos CLD à contribution pour mener à bien cette étude.

Évidemment, l'exploitation de nos ressources naturelles a été à notre agenda de façon constante. Avec notre directeur général, j'ai rencontré les industriels forestiers ainsi que les ministres concernés pour inscrire toujours la CRÉ en mode recherche de solutions. C'est également dans cet esprit que la CRÉ a participé à la consultation portant sur le nouveau régime forestier ainsi qu'aux audiences de la commission parlementaire d'octobre 2008.

Toutes ces petites actions, dont je n'ai offert ici qu'un simple aperçu, n'auraient pu être initiées sans la collaboration si précieuse de tous nos partenaires du Forum de la société civile, de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire, et des membres de la Conférence administrative régionale. Je leur témoigne ma plus vive reconnaissance pour leurs efforts soutenus à l'avancement de la Mauricie.

Je remercie également du fond du cœur, mes collègues élus du conseil d'administration. Vous avez su, au fil du temps, nourrir une complicité régionale par l'exercice d'une concertation interterritoriale et multisectorielle. Sachez que cette solidarité régionale est, pour moi et pour notre organisation, toujours des plus motivante.

Toute ma gratitude à notre directeur général, Christian Savard, et aux membres du personnel de la Conférence régionale des élus, sans qui il nous serait bien difficile de coordonner nos multiples interventions pour maintenir le cap sur le développement global et durable de la Mauricie.

France Beaulieu

Mot du directeur général

Photo : Photomédia Claude Gill

C'est avec plaisir et fierté que j'ai fait état, en fin d'exercice, de la réalisation du plan d'action que notre conseil d'administration avait adopté pour l'année 2008-2009. Nous avons réussi à mettre à profit tous les moyens et tous les outils dont nous disposons pour consolider le leadership de la Conférence régionale des élus en matière de développement régional.

Parmi ces outils, il faut mentionner au premier chef les fonds et programmes dont nous assurons la gestion. Plus que jamais cette année nous avons porté une attention particulière afin que la moindre subvention attribuée à un projet ait un effet multiplicateur sur le plan des retombées socioéconomiques. La lecture du présent rapport vous donnera un bon aperçu de l'ampleur de nos engagements qui s'échelonnent souvent sur plus d'un an.

Toujours au chapitre de la gestion, la CRÉ a été particulièrement sollicitée cette année pour assurer la gestion financière de projets et d'organismes auxquels nous sommes étroitement associés. Ce fut le cas, entre autres, pour le Consortium en développement social, le Fonds Soutien Mauricie, la Table régionale de l'éducation de la Mauricie, le comité régional de la Semaine québécoise des adultes en formation et le Conseil régional d'économie sociale.

De plus en plus, les ententes spécifiques conclues avec nos partenaires gouvernementaux et les organismes du milieu permettent la création d'enveloppes budgétaires destinées à des projets qui assurent l'atteinte d'objectifs particuliers. La CRÉ a, par exemple, assuré la gestion des budgets liés aux ententes favorisant l'amélioration de la condition de vie des aînés, l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes et, au chapitre de la condition féminine, l'atteinte de l'égalité hommes-femmes.

La CRÉ a également été impliquée de façon particulière dans la Semaine pour l'emploi, un événement marquant qui s'est tenu en mars 2009. Ce fut une implication sur le plan du suivi budgétaire et sur le plan de la concertation. La consolidation des liens entre la CRÉ et le Conseil régional des partenaires du marché du travail a, en effet, permis une concertation accrue entre nos organisations. La Semaine pour l'emploi, les vidéos sur la Mauricie, le suivi d'indicateurs pour le Plan quinquennal de développement régional sont des exemples de dossiers qui profitent de ce rapprochement de nos organisations.

Comme l'a souligné notre présidente, les faits saillants de l'exercice 2008-2009 tiennent à une multitude de petites actions menées sur tous les fronts à la fois. Pour ce faire, il faut une équipe dynamique. Cette année, en toute fin d'exercice, Patrick Guérard nous a quitté pour relever de nouveaux défis professionnels à Québec, tandis que Nathalie Blais a joint l'équipe pour assumer la responsabilité de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. L'année a aussi été marquée par la négociation de la convention collective qui s'est conclue à la satisfaction des employés et de la direction.

Je profite de l'occasion pour remercier très sincèrement tous les employés de la CRÉ qui, avec leur professionnalisme et leur fidélité, donnent à notre organisation le dynamisme et l'élan nécessaires à son leadership.

Je m'engage envers tous nos partenaires de la société civile, du milieu politique et gouvernemental, à maintenir la CRÉ dans cette voie de leadership pour assurer un développement régional durable. Pour leur soutien constant à notre organisation et pour leur amour de la Mauricie, je leur témoigne toute ma reconnaissance. Et à notre présidente, France Beaulieu, dont la disponibilité, l'écoute, la détermination et l'énergie s'ajoutent à un dévouement inconditionnel au développement de la Mauricie, un immense Merci!

Christian Savard

Instances de la CRÉ

Conseil d'administration et comité exécutif

Le conseil d'administration de la CRÉ a tenu cinq assemblées publiques au cours de l'exercice 2008-2009 :

1er mai 2008	à l'hôtel de ville de Trois-Rivières
19 juin 2008	à l'Auberge Le Baluchon de Saint-Paulin
18 septembre 2008	au complexe culturel Félix-Leclerc de La Tuque
27 novembre 2008	à la salle du conseil de la MRC de Mékinac
26 février 2009	à l'hôtel de ville de Shawinigan

Lors de la première assemblée, les administrateurs ont reconduit, pour un nouveau mandat, tous les membres du comité exécutif. Ils ont adopté les prévisions budgétaires 2008-2009 réservant un montant de 920 000 $ au fonctionnement de l'organisation.

Outre les décisions relatives à la gestion des fonds et programmes qui relèvent de la CRÉ, le conseil d'administration a été appelé à émettre des avis et à accorder l'appui de la CRÉ à différents dossiers. Ce fut le cas, entre autres, pour le maintien du service de l'information de TQS Mauricie, pour la reconnaissance de Sainte-Anne-de-la-Pérade au programme Village-Relais, pour le maintien du moratoire provincial sur l'émission de nouveaux permis de pourvoiries sur les terres publiques, pour l'implantation d'un centre de formation en aérospatiale en Mauricie, pour le maintien des opérations du centre de tri de la Mauricie, pour une nouvelle appellation de l'autoroute de l'Énergie.

Photo : Photomédia Claude Gill

Photo prise lors de l'assemblée du 26 février 2009. De gauche à droite, assis : Réjean Gaudreault, Michel Angers, France Beaulieu, Pierre A. Dupont, Christian Savard, 2e rangée : Reynald Périgny, Amina Chaffai, Éric Lord, Elzéar Lepage, France Cormier, Liette Moreau, Luc Trudel, Danielle Bolduc. Et à l'arrière : Marc Plante, Jacques Pinard, Guy Richard, Robert Lalonde, Daniel Blain, Pierre Bouchard, Denis Hébert, Gérard Bruneau, Lucien Mongrain, André Gingras, Gilles Marchand.

Le comité exécutif a tenu onze rencontres au cours de l'exercice. Ce sont particulièrement des dossiers d'ordre administratif qui ont été sur la table de travail. Les officiers ont été appelés à suivre, entre autres, l'évolution des négociations entourant le renouvellement de la convention collective, les appels d'offres et octrois de contrats, et l'état des revenus et des dépenses de la CRÉ.

Photo : Photomédia Claude Gill

Comité exécutif : Pierre A. Dupont, Michel Angers et Réjean Gaudreault entourent la présidente France Beaulieu.

Mission

La Conférence régionale des élus de la Mauricie a pour mission d'assurer un climat favorable à la prospérité et à la pleine expression de la Mauricie.

Vision

Par sa position géographique avantageuse, la Mauricie est une région ressource vivante, habitée et prospère s'ouvrant sur un vaste territoire naturel de grand potentiel.

« Une Mauricie prospère et riche de son vaste territoire naturel et habité. »

La Conférence régionale des élus de la Mauricie entend être une organisation reconnue pour son dynamisme qui facilite la cohésion des partenaires pour une plus grande prospérité régionale.

COMITÉ EXÉCUTIF 2008-2009

Présidente	France Beaulieu
1er Vice-président	Réjean Gaudreault
2e Vice-président	Michel Angers
Secrétaire	Pierre A. Dupont
Trésorier	Pierre Tremblay
Administratrice	Lise Landry

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008-2009

Membres élus

Nation Atikamekw	
Éva Ottawa	Grand chef du Conseil
Ville de Trois-Rivières	
Yves Lévesque	Maire
Pierre A. Dupont	Conseiller
Ville de Shawinigan	
Lise Landry	Mairesse
France Beaulieu	Conseillère
Ville de La Tuque	
Réjean Gaudreault	Maire
Elzéar Lepage	Conseiller
MRC de Maskinongé	
*Jean-Paul Diamond**	*Préfet*
Robert Lalonde	Préfet
Guy Richard	Maire, Louiseville
MRC de Mékinac	
Lucien Mongrain	Préfet
Reynald Périgny	Maire, Saint-Tite
MRC des Chenaux	
Gérard Bruneau	Préfet
Pierre Bouchard	Maire, Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Membres de la société civile

France Cormier	Développement social
Pierre Tremblay	Qualité de vie
André Nollet	Économie
*Claude Villemure**	*Éducation*
André Gingras	Éducation
Michel Angers	Main-d'œuvre
Jacques Pinard	Ressources naturelles et territoire

Membres observateurs

Julie Boulet	Députée de Laviolette
*Pierre-Michel Auger**	*Député de Champlain*
Noëlla Champagne	Députée de Champlain
*Jean Damphousse**	*Député de Maskinongé*
Jean-Paul Diamond	Député de Maskinongé
*Sébastien Proulx**	*Député de Trois-Rivières*
Danielle Saint-Amand	Députée de Trois-Rivières
*Robert Deschamps**	*Député de Saint-Maurice*
Claude Pinard	Député de Saint-Maurice
Liette Moreau	Collectivités d'influence
Jérôme Marsais	Collectivités d'influence
Danielle Bolduc	Éducation
Denis Hébert	MDEIE
Pierre Robert	MAMROT

* Remplacé en cours de mandat.

Forum de la société civile

Rencontre du 11 mars 2009, à l'Auberge Gouverneur, Shawinigan.

Le 3 avril 2008, les membres du Forum ont procédé à l'élection des représentants de la société civile devant siéger au conseil d'administration de la CRÉ pour l'exercice 2008-2009. Ils ont également profité de l'occasion pour exprimer le souhait de se rencontrer à plusieurs reprises afin de mieux connaître la dynamique des différents secteurs et l'arrimage possible de leurs réseaux respectifs.

Ce souhait a été entendu par la CRÉ qui a organisé trois rencontres, le 3 octobre 2008, le 18 décembre 2008 et le 11 mars 2009, permettant ainsi à douze secteurs de présenter les problématiques et les bons coups qui les distinguent. Les élus du conseil d'administration de la CRÉ ainsi que les partenaires de la Conférence administrative régionale ont également été conviés à ces rencontres, ce qui leur a permis de se familiariser davantage avec les enjeux sectoriels. Une période d'échanges était toujours prévue après chaque présentation ce qui a favorisé grandement l'établissement de liens intersectoriels.

Les délégués étaient invités à dresser le portrait de leur secteur et à exprimer leurs attentes envers les autres secteurs, les élus et les ministères. On les invitait aussi à établir des liens entre le secteur et le Plan quinquennal de développement régional. Dans la majorité des cas, les délégués ont fait leur présentation en utilisant un support PowerPoint. Ces documents ont été déposés sur le site Internet de la CRÉ afin d'en accroître la diffusion.

FORUM DE LA SOCIÉTÉ CIVILE 2008-2009

Martin Caron	Agriculture
André Massicotte	Agroalimentaire
Gilles Lebel	Aînés
Guy Damphousse	Commerce
Jérôme Marsais	Communautés culturelles et immigration
Liette Moreau	Condition féminine
Éric Lord	Culture et communications
France Cormier	Développement communautaire
*Sylvain Lévesque**	*Développement coopératif*
Johanne Gauthier	Développement coopératif
Michel Angers	Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi
*Angèle-Anne Brouillette**	*Développement social*
Marie-Denise Prud'Homme	Développement social
Daniel Béliveau	Économie sociale
Danielle Bolduc	Éducation primaire-secondaire, formation professionnelle et formation générale des adultes
Lucie Letarte	Enfance-jeunesse-famille
Mitchell Marin	Environnement et développement durable
Jacques Pinard	Forêt
Luc Laurin	Industrie manufacturière
André Nollet	Industrie touristique
Philippe Trudel	Jeunes
Pierre Tremblay	Loisir et sport
Ronald Delisle	Personnes handicapées
*André Dontigny**	*Santé et services sociaux*
Serge Beauchamp	Santé et services sociaux
Claude Villemure*	Science, recherche et développement, enseignement supérieur
André Gingras	Science, recherche et développement, enseignement supérieur
Michel Dupont	Syndicats

* Remplacé en cours de mandat.

Les secteurs qui ont été à l'ordre du jour en 2008-2009 sont : Culture et communications, Condition féminine, Aînés, Développement de la main-d'œuvre et de l'emploi, Développement social, Loisir et sport, Jeunes, Communautés culturelles et immigration, Développement communautaire, Industrie manufacturière, Forêt et Développement coopératif.

Les délégués du Forum de la société civile ont profité du rendez-vous du 11 mars 2009 pour procéder à l'élection des représentants de la société civile devant siéger au conseil d'administration de la CRÉ pour le prochain exercice.

Rencontre du 18 décembre 2008, au Musée québécois de culture populaire, Trois-Rivières.

Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire

Un des faits saillants qui ont marqué l'année pour la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire (CRRNT) est la conclusion de l'entente avec le gouvernement du Québec assurant le fonctionnement de la CRRNT jusqu'en 2013.

Outre les travaux préparatifs à l'élaboration du Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT), plusieurs dossiers ont canalisé l'énergie des commissaires au cours des six rencontres de l'année. Il faut préciser que, comme il est prévu aux règles et modalités de fonctionnement de la CRRNT, ces commissaires ont été élus par les membres du Forum des ressources naturelles et du territoire qui se sont réunis le 28 mars 2008. Lors de cette rencontre annuelle, le Forum s'est penché sur le bilan des activités de la CRRNT et a suggéré des dossiers à traiter en 2008-2009.

En début d'exercice, la CRÉ et sa CRRNT ont eu recours à des consultants externes pour réaliser des études portant sur l'harmonisation des activités sur le territoire, sur l'intensification de l'aménagement forestier en forêt publique ainsi que sur la compétitivité et le positionnement des usines de transformation du bois. La certification des forêts privées, le principe utilisateur-payeur, les besoins en éducation et transfert de connaissances, les projets d'infrastructures, l'affectation du territoire public sont des dossiers qui ont été sur la table de travail tout au long de l'année. À cela, il faut ajouter les dossiers spéciaux dont évidemment le PRDIRT, le régime forestier québécois, les aires protégées et le potentiel minier.

La mise en ligne du site Internet de la CRRNT, en juin 2008, a marqué un tournant au plan de l'accès à l'information. On y présente évidemment la CRRNT, sa mission, sa composition, son plan d'action, mais le site offre aussi un bottin de tous partenaires de la Mauricie liés au secteur des ressources naturelles et du territoire. On y retrouve également une section réservée aux membres.

Le président Fernand Potvin

Tout au long de l'année, Fernand Potvin a assuré la présidence de la CRRNT et Pierre Lefebvre la vice-présidence.

CRRNT 2008-2009

Micheline Petiquay	Groupe Autochtone
Jacques Pinard	Groupe Éducation et Transfert de connaissances
Vacant	Groupe Énergie
Sébastien Duchesne	Groupe Environnement et Eau
Pierre Lefebvre	Groupe Faune et Tourisme
Josée Bussières	Groupe Forêt privée
Fernand Potvin	Groupe Industrie forestière
Jean-Nil Bouchard	Groupe Mines
*Gilles Dubuc**	*Groupe Travailleurs*
Michel Dupont	Groupe Travailleurs
Elzéar Lepage	Groupe CRÉ (non votant)
Manon Filion	Groupe Gouvernement (non votant)

* Remplacé en cours de mandat.

FORUM DES RESSOURCES NATURELLES ET DU TERRITOIRE 2008-2009

Groupe Autochtone	*Vacant*	Communauté Atikamekw de Manawan
	Vacant	Communauté Atikamekw d'Opitciwan
	François Néashit	Communauté Atikamekw de Wemotaci
	Micheline Petiquay	Conseil de la Nation Atikamekw
Groupe Éducation et Transfert de connaissances	Dominic Thibeault	Association des biologistes du Québec
	Jacques Pinard	Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice
	Gilles Champoux	Cégep de Trois-Rivières
	Yves Bois*	Collège Shawinigan
	Bernard Dufourd	Commission scolaire du Chemin-du-Roy
	Luc Marchand	École forestière de La Tuque
	Michel Boisvert	Section régionale de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec
	Pierre Magnan	Table sur la recherche forestière de la Mauricie
	Patrice Mangin	Université du Québec à Trois-Rivières et Centre intégré en pâtes et papiers
Groupe Énergie	*Vacant*	Hydro-Québec
Groupe Environnement et Eau	Sébastien Duchesne	Conseil régional de l'environnement Mauricie
	François Péloquin*	Regroupement des organismes de gestion de l'eau de la région de la Mauricie
Groupe Faune et Tourisme	Louise Corriveau	Aire faunique du lac Saint-Pierre
	Max Béland	Association des pourvoiries de la Mauricie
	Michel Veillette	Association des trappeurs du Haut-Saint-Maurice
	Jean Lagacé	Association des trappeurs Mauricie/Bois-Francs
	Pierre Lefebvre	Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie
	André Nollet	Association touristique régionale de la Mauricie
	Claude Gauthier	Corporation de gestion du réservoir Gouin
	Manon Dupont	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs
	Jean-Louis Laliberté	Regroupement des locataires de terres publiques de la Mauricie
	Marie-Ève Desmarais	Société des établissements de plein air du Québec
Groupe Forêt privée	Josée Bussières	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes
	André Buist	Groupement forestier de Champlain inc.
	Jonathan Lambert	Groupement forestier de Maskinongé-Lanaudière inc.
	François Douville	Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie/Centre-du-Québec
Groupe Industrie forestière	Jean Leclerc	Association des entrepreneurs en travaux sylvicoles du Québec
	Michel Blais	Coopérative forestière du Bas-Saint-Maurice
	Claude Dupuis	Coopérative forestière du Haut-Saint-Maurice
	François Bourassa	Secteur de la fabrication de panneaux
	Léon Bélanger	Secteur des papetières
	Fernand Potvin	Secteur sciage intégré
Groupe Mines	Jean-Nil Bouchard	Association canadienne de la pierre
	Vacant	Association de l'exploration minière du Québec
	J.-Claude Belles-Isles	Association minière du Québec
Groupe Travailleurs	Denis Châtillon	Centrale des syndicats démocratiques
	Gilles Dubuc**	Conseil central du Cœur du Québec
	Michel Dupont	Conseil régional FTQ de la Mauricie et du Centre-du-Québec
Groupe CRÉ (non-votant)	France Beaulieu	Présidente du conseil d'administration
	Elzéar Lepage	Autre élu du conseil d'administration
Groupe Gouvernement (non-votant)	Guy Lefebvre	Emploi-Québec
	Manon Filion	Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire
	Benoît Soucy	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
	Martin Bernatchez	Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
	Stéphanie Lachance	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune/Faune
	Claude Beauchesne	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune/Forêt
	Céline Guimont	Ministère des Ressources naturelles et de la Faune/Territoire/Mines/Énergie

* Délégué-substitut.

** A quitté en cours de mandat.

Concertation et partenariat

Agriculture et agroalimentaire

La CRÉ a participé cette année à plusieurs rencontres réunissant les membres de la Table agroalimentaire de la Mauricie et des représentants de la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de la Mauricie, pour établir un plan de développement intégré des secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire en Mauricie.

Ce plan apparaît comme étant essentiel à une analyse complète de la situation et à l'identification des opportunités d'affaires en Mauricie pour ces deux grands secteurs de l'économie régionale. La CRÉ a investi 40 000 $ dans ce dossier qui permettra de positionner la Mauricie sur les marchés intérieur et extérieur en tirant profit de ses forces et de ses potentiels, favorisant ainsi la consolidation de l'entrepreneuriat existant, sa progression ainsi que l'innovation.

Le plan de développement intégré devait être achevé au printemps 2009. Ce plan constitue un préalable à une seconde étape qui se concrétiserait, éventuellement au cours de l'exercice 2009-2010, par la conclusion d'une entente spécifique impliquant évidemment la CRÉ. Une telle entente devrait favoriser la mise en œuvre de la partie « production agricole » du plan précité, et servir d'assises aux actions de la Table agroalimentaire de la Mauricie.

Aînés

Cette année, la CRÉ a véritablement consolidé son partenariat avec la Table de concertation des aînés et des retraités de la Mauricie grâce à la mise en œuvre d'une toute nouvelle entente spécifique portant sur l'adaptation des services et infrastructures régionales pour l'amélioration des conditions de vie des personnes aînées dans la région de la Mauricie.

La conclusion de cette première entente du genre a donné lieu à une annonce officielle en présence de la ministre Marguerite Blais, le 2 octobre 2008. La CRÉ et le ministère de la Famille et des Aînés ont alors annoncé un investissement totalisant 795 000 $ pour permettre la réalisation de projets structurants tant au niveau local que régional, et ce, jusqu'en 2013.

Plusieurs actions ont déjà été initiées au cours de l'exercice : formation de comités de milieu de vie dans les résidences d'hébergement pour personnes aînées, constitution de groupes de proches aidants, mise sur pied d'une centrale d'information et activités de sensibilisation des préretraités à l'implication bénévole. Ce dynamisme n'est pas étranger à l'effet de levier qu'a généré l'entente au plan de la concertation sectorielle. À cet égard, plusieurs rencontres réunissant, autour de la CRÉ, des représentants de la Table régionale de concertation des aînés et retraités de la Mauricie, de chacune des villes et MRC de la Mauricie et des ministères concernés ont été tenues, en 2008-2009, pour établir des priorités d'interventions et retenir les projets les plus structurants pour une meilleure qualité de vie des personnes aînées en Mauricie.

La ministre Marguerite Blais lors de l'annonce de l'entente, le 2 octobre 2008.

Condition féminine

Il aura fallu de nombreuses rencontres réunissant la CRÉ, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie et leurs partenaires, avant d'en arriver à l'annonce, le 9 juin 2008, de l'entente spécifique en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Mauricie.

Les faits saillants de ce secteur pour l'année 2008-2009 tournent tous autour de cette entente et du plan d'action qui s'y rattache. Tous les partenaires ont arrimé leurs efforts pour initier des projets favorisant, entre autres, l'autonomie financière des femmes ou encore leur implication dans les instances décisionnelles. À cet égard, l'automne aura été assez effervescent avec, par exemple, la tenue d'un colloque sur l'entrepreneuriat au féminin et la production d'outils d'information, l'un destiné aux futures candidates aux élections municipales et l'autre, portant sur les métiers non traditionnels pour les femmes, destiné aux conseillers en orientation de nos écoles secondaires.

L'envergure de cette entente triennale se mesure au nombre et à la qualité des projets qu'elle a déjà générés mais également à la concertation des différentes organisations qu'elle implique. La CRÉ y côtoie notamment le Forum Jeunesse Mauricie, le Centre Le Pont, Femmes et production industrielle, Femmes et entrepreneuriat en Mauricie, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie ainsi que le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Emploi-Québec, le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Le 9 juin 2008, l'annonce de l'entente a été faite en présence, de gauche à droite, de Lydia Provencher, présidente du Forum Jeunesse Mauricie, Julie Boulet, ministre des Transports et ministre responsable de la région de la Mauricie, Lise Landry, mairesse de Shawinigan et administratrice à la CRÉ, et Johane Blais, coordonnatrice de la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie.

Culture

Si l'on fait abstraction du Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres, deux dossiers ont interpellé la CRÉ cette année dans le secteur de la culture.

Pour réaliser le diagnostic régional en matière de développement culturel, démarche initiée par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, la CRÉ a contribué à l'organisation d'une journée de consultation qui s'est tenue le 24 septembre 2008. Une centaine de personnes y étaient conviées afin de travailler à définir des pistes d'action touchant les grands enjeux de la culture en Mauricie. La CRÉ a maintenu une présence active au sein du comité mandaté pour compiler les résultats de cette consultation et procéder à la rédaction du diagnostic régional dont la publication devrait se faire au début de l'exercice 2009-2010.

L'annonce, en mars 2009, de l'entente spécifique en tourisme culturel d'expérience reflète bien l'effervescence qui a marqué ce secteur cette année. Il aura fallu plusieurs mois à la CRÉ et ses nombreux partenaires pour définir les contributions et arrimer l'implication de chacun dans ce projet unique qui permettra à la Mauricie de se positionner dans ce nouveau créneau de développement qui allie les secteurs du tourisme, de la culture et du patrimoine.

La CRÉ maintient une présence active au dossier en participant au comité d'évaluation des projets. Il faut dire que chaque projet doit être déposé au CLD de son territoire qui en fait l'analyse et émet ses recommandations au comité d'évaluation qui réunit, avec la CRÉ, les partenaires financiers de l'entente : Culture Mauricie, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et Tourisme Mauricie.

Photo : Culture Mauricie

Annonce de l'entente spécifique en tourisme culturel d'expérience, le 20 mars 2009. À l'avant, entourant la ministre Julie Boulet, la présidente de la CRÉ, France Beaulieu, et la présidente de Culture Mauricie, Josée Grandmont.

Développement social

Dans le secteur du développement social, deux grands dossiers ont particulièrement interpellé la CRÉ au cours de l'exercice 2008-2009.

D'abord, la CRÉ a profité d'une aide financière du ministère des Transports du Québec pour commander une étude régionale visant à consolider les dessertes en matière de transport collectif entre les six territoires de la Mauricie. L'étude permettra d'évaluer les besoins et d'identifier des solutions à l'égard des axes interterritoriaux en transport collectif. Ce dossier a suscité une belle concertation au sein du comité régional qui réunit, entre autres, les coordonnateurs en transport collectif des territoires, des élus municipaux ainsi que des représentants du Consortium en développement social, de l'Office des personnes handicapées et d'Emploi-Québec. Les résultats de l'étude, qui s'est échelonnée sur plusieurs mois, seront connus au cours de 2009-2010.

Par ailleurs, la CRÉ a été associée à un événement d'exception, le Forum citoyen mauricien, qui a attiré, en octobre 2008, quelque 3 000 participants. Le Forum, initié par le Centre de formation communautaire de la Mauricie et ses partenaires, a débouché sur une déclaration citoyenne qui comporte un nombre important de propositions d'actions, dans différents secteurs, en fonction des défis propres à la Mauricie. En conférence de presse, le 12 mars 2009, la CRÉ et le Consortium en développement social de la Mauricie ont affirmé leur intention de promouvoir les valeurs de la déclaration citoyenne.

Finalement, le Consortium en développement social de la Mauricie a accueilli une nouvelle coordonnatrice à l'été 2008. Rappelons que le Consortium est issu de l'entente de partenariat 2007-2010 qui lie la CRÉ, l'Agence régionale de la santé et des services sociaux, Emploi-Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. En fin d'exercice, le Consortium a emménagé dans de nouveaux locaux à la même adresse que la CRÉ.

Réjean Laprise, du Centre de formation communautaire, lors du dévoilement des actes du Forum citoyen mauricien, le 12 mars 2009.

Économie sociale

L'exercice 2008-2009 a été marqué par la signature de l'entente spécifique portant sur le développement de l'économie sociale en Mauricie et, par conséquent, la mise en œuvre d'un imposant plan d'action qui porte notamment sur :

- La promotion de l'économie sociale
- La recherche et le développement en économie sociale
- La concertation, la représentation et la vie associative
- Le développement des compétences
- La relève et la main-d'œuvre

La CRÉ a participé activement aux nombreuses rencontres organisées par le Conseil régional d'économie sociale (CRES) qui assure la coordination et la réalisation des projets liés à l'entente. Parmi ceux-là, il vaut la peine de mentionner la contribution au comité de travail sur la reconnaissance des entreprises d'économie sociale.

En fin d'exercice, la CRÉ et le CRES avaient engagé des pourparlers pour un addenda à l'entente suite à une nouvelle implication financière du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, découlant du Plan d'action gouvernemental pour l'entrepreneuriat collectif. Le Ministère investit ici 50 000 $ par année pendant cinq ans pour soutenir la promotion, la concertation et le réseautage en économie sociale.

Dans le cadre de l'entente spécifique, la CRÉ s'est engagée, pour sa part, à investir 150 000 $ sur trois ans.

Enfance-jeunesse-famille

La Table régionale enfance-jeunesse-famille a été particulièrement interpellée en début d'exercice au moment où la CRÉ a adopté le Plan régional d'accessibilité aux services de garde éducatifs de la Mauricie.

Par ailleurs, saisissant l'opportunité qu'offrait le Programme de soutien à des projets issus de la communauté en matière de conciliation travail-famille, issu de la Politique gouvernementale *Pour que l'égalité de droit devienne une égalité de fait*, les partenaires du secteur ont collaboré à l'élaboration d'un cahier de charges préalable à la production d'un plan d'action régional en matière de conciliation travail-famille en Mauricie. Les travaux visant à dresser le diagnostic à partir duquel se construira le plan d'action ont débuté au printemps 2009.

Toujours en fin d'exercice, ce secteur s'est animé autour d'un projet de Guichet interrégional sur la disponibilité des services de garde, projet qu'on devrait voir se concrétiser au cours de l'année 2009-2010.

La CRÉ a assuré tout au long de 2008-2009 la coordination et l'animation de la Table régionale enfance-jeunesse-famille qui regroupe une vingtaine de partenaires représentant le réseau des services de garde, le réseau de l'éducation, les Maisons de la famille, le Forum Jeunesse Mauricie, la Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie, l'Agence régionale de la santé et des services sociaux, le ministère de la Famille et des Aînés, Emploi-Québec et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire. En fin d'exercice, la Table a accueilli un nouveau membre représentant le Conseil de développement de la recherche sur la famille du Québec.

Immigration

La Table régionale de l'immigration à laquelle participe activement la CRÉ, qui collabore d'ailleurs à sa coordination, a concentré son énergie à la mise en œuvre et au suivi d'actions réalisées dans le cadre de l'entente spécifique en immigration qui arrivait à échéance en mars 2009.

C'est dans une volonté d'harmonisation des interventions locales et régionales que la Table a priorisé des actions pour l'atteinte d'objectifs clairement définis :

- Assurer la mise en place de services d'accueil aux nouveaux arrivants (SANA) sur chacun des territoires de la Mauricie.
- Soutenir la poursuite des activités d'un service régional d'insertion et d'accompagnement en emploi des immigrants.
- Promouvoir l'apport de l'immigration au développement de la Mauricie et favoriser un rapprochement interculturel.

Entre autres initiatives qui ont marqué l'exercice 2008-2009, il vaut la peine de mentionner la mise en ligne, en septembre 2008, d'un portail Internet pour le réseau des SANA de la Mauricie.

En fin d'exercice, la Table régionale de l'immigration s'engageait dans les préparatifs d'une nouvelle entente triennale pour assurer la continuité de l'offensive collective en matière de promotion, d'accueil et d'insertion en emploi des personnes immigrantes en Mauricie. La Table réunit des représentants de Stratégie Carrière, de Tourisme Mauricie, d'Emploi-Québec, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, du réseau de l'éducation et, bien sûr, de la Conférence régionale des élus.

Au lancement du portail Internet, le 18 septembre 2008, de gauche à droite, Daniel Blanchard, président de la SADC Centre-de-la-Mauricie, France Beaulieu, présidente de la CRÉ, Jonner Mina Sanchez, coordonnateur SANA MRC de Maskinongé, Ikram Mellouli, coordonnatrice SANA Haut-Saint-Maurice, Chantal Lussier, directrice régionale du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Jocelyne Bastien, directrice SANA Shawinigan.

Tourisme

La CRÉ a travaillé tout au long de l'année en étroite collaboration avec Tourisme Mauricie, le ministère du Tourisme et les CLD de la région pour le renouvellement de l'offre touristique de la Mauricie. Cette concertation aura permis de cibler des objectifs où l'on privilégie les produits en émergence, notamment, l'agrotourisme, l'écotourisme et le tourisme d'aventure, le tourisme autochtone, le tourisme culturel, le tourisme de santé et de mieux-être et le tourisme nautique. Elle aura conduit, au terme de l'exercice 2008-2009, à la conclusion de l'entente de partenariat régionale en tourisme qui représente un investissement global estimé à 1,3 M$ sur trois ans. Ici, la contribution de la CRÉ se chiffre à 300 000 $.

Par ailleurs, la CRÉ, qui s'était déjà investie pour assurer la réalisation d'une étude d'opportunité pour le développement d'une nouvelle route touristique en Mauricie, s'est impliquée financièrement à nouveau pour le déploiement de la Route des rivières dans l'axe du Saint-Maurice dotant ainsi la région d'un nouvel attrait du calibre du Chemin du Roy. La contribution de la CRÉ représente 100 000 $ sur ce projet global de 340 000 $.

Il faut aussi souligner dans ce dossier la participation de la CRÉ au sein du comité argumentaire pour la demande d'accréditation de la Route des rivières auprès de Tourisme Québec. Lors de la présentation de cette demande à Montréal, en octobre 2008, la présidente France Beaulieu et Lise Landry, du comité exécutif de la CRÉ, étaient de la délégation mauricienne. On aura retenu de la présence d'élus de la CRÉ au sein de cette délégation, un témoignage de l'importance de l'obtention de cette accréditation pour le développement de l'offre touristique de la Mauricie.

Dossiers spéciaux

Aires protégées

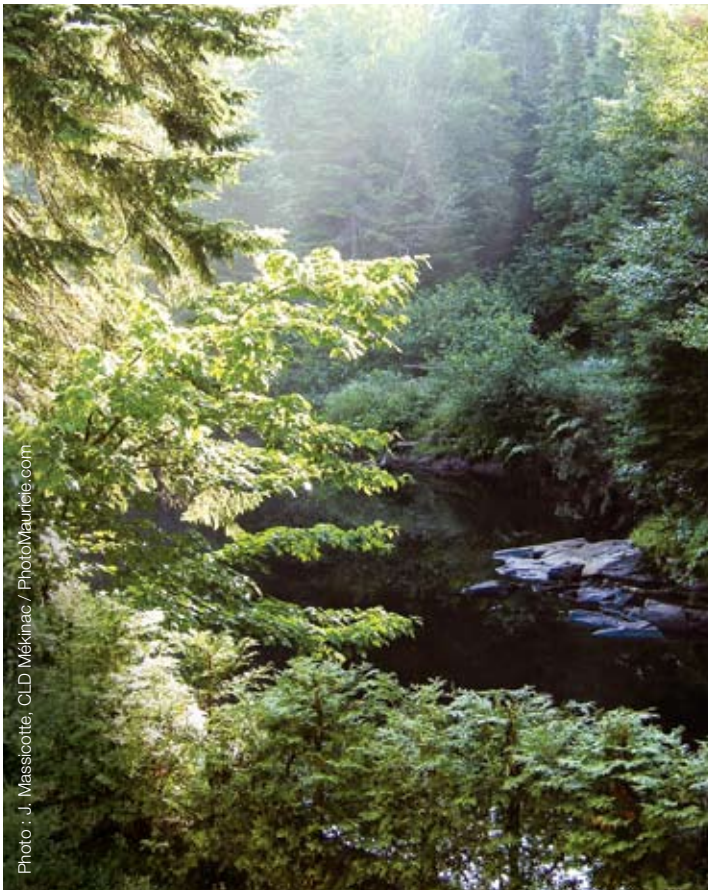
Photo : J. Massicotte, CLD Mékinac / PhotoMauricie.com

Le gouvernement du Québec a annoncé en fin d'exercice la reconnaissance de nouvelles aires protégées additionnelles et, par conséquent, l'atteinte, voire même le dépassement, de l'objectif de 8 % de la superficie québécoise à protéger qu'il s'était fixé.

En Mauricie, huit aires protégées ont ainsi été reconnues au cours de l'exercice 2008-2009. Il s'agit de réserves de biodiversité projetées pour lesquelles la CRÉ avait émis des recommandations, et ce, à la suite de consultations menées auprès de ses partenaires et, évidemment, de sa Commission sur les ressources naturelles et le territoire. Ces recommandations ont été retenues par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Le fait qu'elles suscitent une large adhésion des différents intervenants du milieu municipal comme de l'industrie forestière et des groupes environnementaux qui ont participé aux consultations de la CRÉ, mérite d'être souligné.

Ces aires protégées sont, sur le territoire de La Tuque, les réserves du Canyon-de-la-Rivière-aux-Rats, des Basses-Collines-du-Lac-Coucou, du Brûlis-du-Lac-Oskélanéo, de Sikitakan Sipi et du Plateau-de-la-Pierriche. Sur le territoire de Mékinac, on parle de la réserve de la Vallée-Tousignant et dans Maskinongé, de celle des Basses-Collines-du-Lac-au-Sorcier.

Ce n'est qu'en mars 2009 que le gouvernement a confirmé, pour la Mauricie, la huitième aire protégée, la réserve de biodiversité de Grandes-Piles, qui a la particularité de se trouver dans la partie sud de la Mauricie.

Le gouvernement a laissé entendre que des audiences publiques devront être tenues avant que ne soit attribué un statut permanent de protection aux nouvelles réserves de biodiversité. Il est donc fort probable que la CRÉ soit interpellée pour ces audiences.

Biomasse forestière

Le gouvernement du Québec a annoncé, à l'hiver 2009, un *Programme relatif à l'octroi d'un permis autorisant, pour une certaine période, la récolte annuelle de biomasse forestière dans les forêts du domaine de l'État*.

La CRÉ a été particulièrement active dans ce dossier en assumant la gestion du processus d'appels de propositions pour les unités d'aménagement de la Mauricie. Cette responsabilité a donné lieu à de multiples rencontres, tout au long de la deuxième moitié de l'exercice 2008-2009, avec la direction régionale du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

La CRÉ a travaillé à définir certains critères d'évaluation des propositions et à établir une grille de pondération de ces critères. Elle a contribué à l'élaboration des documents d'appels de propositions et s'est assurée de leur publication.

Le site Internet de la CRÉ a été bonifié d'une page contenant tous les documents relatifs au Programme et aux appels de propositions. Cette page a été mise en ligne le 6 mars 2009, au moment de la diffusion d'un communiqué de presse et des avis publics concernant deux appels distincts, l'un pour l'unité d'aménagement 042-51 et l'autre pour l'unité d'aménagement 043-52.

Une séance d'information a été organisée à La Tuque, le 20 mars 2009, et plus d'une quarantaine de personnes y ont participé. Les propositions pour la délivrance d'un permis autorisant la récolte annuelle de biomasse forestière pour l'une ou l'autre des deux unités d'aménagement pouvaient être déposées à la CRÉ jusqu'au 27 avril 2009.

Au moment d'imprimer le rapport annuel 2008-2009, la CRÉ devait participer au processus d'évaluation des propositions et transmettre ses recommandations au ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Mission en Autriche

La CRÉ a participé à une mission, en Autriche, organisée par le Bureau de promotion des produits forestiers du Québec qu'on appelle également Q-WEB (Quebec Wood Exportation Bureau). La CRÉ était, pour une toute première année en 2008-2009, membre du Groupe régions de cet organisme qui se veut une porte d'entrée pour les produits du bois au Québec.

Le Groupe régions a notamment comme objectif de rendre disponible, dans les différentes régions intéressées, l'expertise du Q-WEB afin de favoriser l'exportation des produits du bois. Les produits de la 2e et 3e transformation du bois sont particulièrement ciblés.

La CRÉ a vu dans cette mission une belle opportunité pour se familiariser avec les nouvelles politiques qui favorisent le développement de la construction écologique et ses produits. Au cours de ce séjour, qui s'est déroulé du 19 au 29 février 2009, la délégation d'une demi-douzaine de personnes, provenant de différents coins du Québec, a aussi visité la foire sur la construction écologique et la foire sur les énergies renouvelables. On a pu y constater une nouvelle approche où le bois et les systèmes de construction peuvent contribuer à lutter contre les changements climatiques. Cette mission fut également l'occasion de rencontrer, entre autres, des manufacturiers d'équipement pour le chauffage à la biomasse.

L'utilisation de la biomasse forestière tout comme la 2e et 3e transformation du bois représentent des avenues intéressantes sur le plan économique pour la Mauricie. La mission en Autriche aura permis de prendre la mesure des progrès nécessaires et des opportunités qui permettraient à la Mauricie d'innover dans la transformation du bois.

La CRÉ ayant tout avantage à multiplier les échanges techniques et commerciaux avec l'Europe, une autre mission à l'étranger s'annonçait, au printemps 2009.

Ce plan coupé d'un mur permet de voir l'utilisation de plusieurs produits de 2e et 3e transformation qui servent à la construction (bois d'apparence, panneaux en bois massif pour murs, laine de bois, papier coupe-vapeur).

Ce produit issu de la biomasse sert au chauffage résidentiel et commercial. Une maison typique autrichienne a un besoin annuel de 2 700 kg (2,7 tonnes) de biomasse forestière.

Nouveau régime forestier

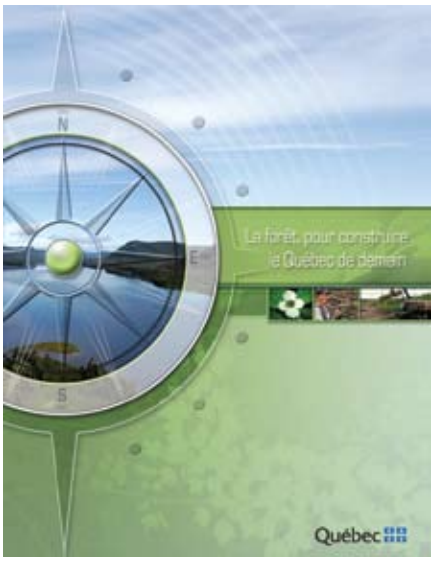

Le 16 octobre 2008, la CRÉ a participé aux consultations particulières du gouvernement du Québec portant sur le document de travail intitulé *L'occupation du territoire forestier québécois et la constitution des sociétés d'aménagement des forêts*. La présidente, France Beaulieu, était accompagnée de Christian Savard, directeur général, et de David Lapointe, agent de développement, pour présenter les grandes lignes du mémoire produit par la CRÉ dans le cadre des audiences tenues en Commission parlementaire.

Cette démarche faisait suite aux consultations publiques sur le Livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain*, consultations menées en Mauricie, comme dans toutes les régions du Québec, à l'hiver 2008. Ces consultations avaient suscité beaucoup d'intérêt de la part de tous nos partenaires dont l'industrie forestière, les coopératives forestières, les gestionnaires de territoires fauniques structurés et les environnementalistes pour ne nommer que ceux-là. Les nombreux commentaires alors recueillis avaient permis d'alimenter la réflexion de la CRÉ qui devait produire un avis à l'attention du ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

Que ce soit dans l'avis qu'elle a émis au printemps 2008 ou dans le mémoire qu'elle a présenté en Commission parlementaire en octobre 2008, la CRÉ a souligné l'importance de remodeler à nouveau la gestion du secteur forestier afin d'en assurer la viabilité. Elle indiquait notamment que le nouveau régime forestier doit être plus souple pour les travailleurs, les entreprises, les gestionnaires et les décideurs régionaux.

Plan quinquennal de développement régional de la Mauricie 2005-2010

Un rythme de croisière, voilà ce qui pourrait caractériser ce dossier pour l'exercice 2008-2009. La CRÉ a profité des rencontres avec son Forum de la société civile pour faire un certain constat de la réalisation de projets permettant l'atteinte des objectifs du Plan quinquennal de développement régional 2005-2010. Lors de ces rencontres, douze secteurs ont eu l'occasion de présenter leurs actions en lien avec les orientations du Plan quinquennal.

Le ton de ces présentations avait d'ailleurs été donné dès la première rencontre de l'année, le 3 avril 2008, par le directeur général de la CRÉ qui, à l'aide d'un tableau, a mis en lien les orientations et les stratégies du Plan quinquennal, avec des projets et des actions réalisés depuis 2004 ou inscrits aux priorités de travail pour l'exercice 2008-2009. Il s'agissait de projets étroitement liés au Fonds de développement régional illustrant, du coup, l'importance de ce Fonds dont dispose la CRÉ pour la mise en œuvre du Plan quinquennal.

Par ailleurs, la CRÉ et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ont travaillé à établir un certain inventaire des indicateurs qu'utilisent les ministères afin de prendre le pouls des actions et de la progression du développement régional en Mauricie. Une tournée, qui s'est échelonnée du 26 novembre 2008 au 19 février 2009, aura permis de rencontrer les partenaires suivants :

- Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
- Secrétariat aux affaires autochtones
- Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
- Emploi-Québec
- Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
- Office des personnes handicapées du Québec
- Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec

En fin d'exercice, le travail était toujours en cours pour compiler l'information amassée. Cela devrait, au cours de la prochaine année, nourrir la réflexion de la CRÉ en prévision du prochain Plan quinquennal.

Plan régional de développement intégré des ressources et du territoire

Le Plan de développement intégré des ressources et du territoire (PRDIRT) constitue le principal mandat de la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire. Ce dossier d'envergure représente un défi majeur pour la Mauricie.

En début d'exercice, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a émis un cadre de référence pour orienter l'élaboration du PRDIRT. La CRRNT s'est inspirée de ce guide pour produire une programmation détaillée des étapes de production devant conduire au dépôt du PRDIRT à l'échéance de décembre 2010.

Cette programmation ainsi que la structure générale du PRDIRT ont été présentées lors de la rencontre du Forum des ressources naturelles et du territoire, le 28 mars 2008, devant les membres de l'Association des gestionnaires de ZEC de la Mauricie, le 4 septembre 2008, et lors du colloque annuel de l'Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice, le 13 novembre 2008.

En somme, cette année en fut une d'organisation pour définir clairement les façons d'aborder ce dossier et d'atteindre un bon rythme de production. Aussi, on a mis en place un comité de suivi du PRDIRT qui s'est réuni à trois reprises et le fera assurément davantage au cours du prochain exercice. Ce comité est formé d'une dizaine de personnes représentant la CRÉ, la CRRNT, le Ministère et les territoires notamment ceux de La Tuque et de Mékinac.

Potentiel minier

La CRÉ a initié cette année, en collaboration avec le ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Direction de l'énergie, des mines et du territoire public de la Mauricie, la production du portrait des potentiels du secteur minier en Mauricie.

En fait, ce portrait prend la forme d'une trousse de développement minier comportant, entre autres, des cartes géologiques et une base de données relatives aux sites d'exploitation minière. Le géologue mandaté par la CRÉ devait également préparer un programme d'initiation à la prospection, soutenir les travaux de la Commission sur les ressources naturelles et le territoire en matière de développement minier, et contribuer à la promotion du secteur minier.

Deux visites terrain ont été organisées, l'une en mai 2008 et l'autre en septembre 2008, afin de sensibiliser les élus et les partenaires aux potentiels miniers notamment au niveau de la pierre architecturale, du nickel et du cuivre. Des carrières et sites d'exploitation ont été visités à Saint-Alexis-des-Monts, Shawinigan, Montauban-les-Mines et Rivière-à-Pierre. Un kiosque d'information a été tenu dans le cadre de la Journée des ressources naturelles, à Grandes-Piles, le 19 octobre 2008, et une conférence a été donnée devant les membres de la Chambre de commerce du Haut-Saint-Maurice, pour son déjeuner-causerie du 5 novembre 2008.

La trousse de développement minier et le programme d'initiation à la prospection devaient être achevés au printemps 2009.

La CRÉ est d'avis que le secteur minier offre une avenue non négligeable sur le plan de la diversification de l'économie mauricienne. Le sujet a d'ailleurs suscité beaucoup d'intérêt et fait l'objet d'articles et de reportages dans les médias.

À la Journée des ressources naturelles du 19 octobre 2008, le géologue Claude Hébert explique la géologie de la région à un visiteur.

Visite à Montauban-les-Mines le 30 septembre 2008.

Fonds et programmes

Fonds de développement régional

Lors de sa première assemblée de l'année, le 1er mai 2008, le conseil d'administration de la CRÉ confirmait la disponibilité d'un montant de 2 528 000 $, au Fonds de développement régional (FDR), pour le financement de projets et d'ententes.

Au cours de l'exercice 2008-2009, des subventions totalisant 1 732 069 $ ont été octroyées par la CRÉ pour assurer la réalisation de 35 projets ou ententes.

La répartition de ces subventions est illustrée par deux tableaux distincts. Un premier énumère les 15 projets ou ententes qui s'échelonnent sur plus d'un an. Les engagements de la CRÉ se chiffrent ici à 2 534 744 $, dont 886 444 $ sont affectés à l'exercice 2008-2009, ce qui porte la part du FDR à 17 % de l'investissement global estimé à 14 881 503 $.

Le second tableau (p. 18) dresse la liste des 20 projets qui affectent seulement l'exercice 2008-2009. Ici, les subventions totalisent 845 625 $, soit 7 % du coût total des projets estimé à 12 392 022 $.

Par ailleurs, la CRÉ a réservé un montant de 50 000 $ pour sa politique de partenariat. Il faut signaler que cette politique a été modifiée, en avril 2008, afin d'ajouter un objectif visant à favoriser la revitalisation des milieux ruraux. Au cours de l'exercice, 27 événements ou projets ont ainsi pu bénéficier d'une aide financière sous forme de commandite (tableau Politique de partenariat, p.18). Au 31 mars 2009, l'enveloppe de partenariat affichait un solde de 500 $ à reporter à l'exercice 2009-2010.

Les décisions relatives à l'octroi de subventions relèvent du conseil d'administration de la CRÉ qui, pour ce faire, s'appuie sur les recommandations d'un comité formé des membres du comité exécutif et des directeurs généraux des CLD de la Mauricie. Deux semaines avant la tenue d'une assemblée du conseil d'administration, le comité de recommandation du FDR se réunit. En 2008-2009, le comité a tenu cinq rencontres au cours desquelles 27 dossiers ont été traités.

Comité de recommandation FDR

2008-2009

Comité exécutif de la CRÉ	
France Beaulieu	Présidente
Réjean Gaudreault	1er Vice-président
Michel Angers	2e Vice-président
Pierre A. Dupont	Secrétaire
Pierre Tremblay	Trésorier
Lise Landry	Administratrice

Les directeurs généraux des CLD/SDÉ et de la CRÉ	
*Nancy Doucet**	*CLD de Mékinac*
Patrick Baril	CLD de Mékinac
Sylvie Fontaine	CLD de Maskinongé
Danielle Rémillard	CLD du Haut-Saint-Maurice
Daniel Béliveau	CLD des Chenaux
Luc Arvisais	CLD de Shawinigan
Yves Marchand	SDÉ de Trois-Rivières
Christian Savard	CRÉ de la Mauricie

* Remplacée en cours de mandat.

Ententes / projets sur plus d'un an

	SUBVENTIONS DE LA CRÉ		
	Exercice 2008-2009	Durée de l'entente / projet	Coût total estimé
Entente portant sur l'attraction et l'intégration sociale et économique des personnes immigrantes en Mauricie 2006-2009	50 000 $	150 000 $	525 000 $
Entente de partenariat en développement social 2007-2010	32 444 $	112 744 $	315 488 $
Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres 2007-2010	50 000 $	150 000 $	450 000 $
Stratégie de développement du tourisme culturel de la Mauricie 2008-2011	50 000 $	150 000 $	839 000 $
Développement économie sociale 2007-2010	50 000 $	150 000 $	315 000 $
Entente spécifique égalité entre les femmes et les hommes 2007-2010	50 000 $	150 000 $	446 500 $
Entente spécifique portant sur la réussite éducative 2008-2011	50 000 $	150 000 $	681 000 $
Entente de partenariat en tourisme 2008-2010	150 000 $	300 000 $	1 300 000 $
Stratégie en faveur des aînés 2008-2013	40 000 $	200 000 $	795 000 $
TRIADE 2006-2009	50 000 $	150 000 $	1 869 551 $
Stratégie intégrée favorisant l'établissement des jeunes 2006-2009	30 000 $	120 000 $	1 141 713 $
Coordonnateur au créneau meuble – Démarche ACCORD 2007-2010	24 000 $	72 000 $	360 000 $
Service à l'exportation 2008-2011	60 000 $	180 000 $	982 500 $
Renouvellement muséologique – Cité de l'énergie 2008-2011	100 000 $	300 000 $	2 515 751 $
Déploiement du Centre d'exposition sur l'industrie des pâtes et papiers – Boréalis 2008-2010	100 000 $	200 000 $	2 345 000 $
TOTAL	**886 444 $**	**2 534 744 $**	**14 881 503 $**

Projets 2008-2009

	Subventions de la CRÉ	Coût total estimé
Étude de faisabilité - Plateforme hydrogène	25 000 $	378 700 $
Développement agricole et agroalimentaire Mauricie	40 000 $	162 000 $
Guide d'accessibilité personnes handicapées	33 000 $	100 000 $
Forum citoyen mauricien	34 000 $	172 500 $
Étude de prédémarrage - Consortium régional en environnement	15 000 $	45 000 $
Étude et mise en œuvre - Transport collectif 2008-2009	45 875 $	91 750 $
Étude de faisabilité - Nouveau service de fabrique de verre adaptée	7 750 $	61 985 $
Médiat-Muse - Plan triennal 2008-2011	50 000 $	591 129 $
La Route des rivières	100 000 $	339 800 $
Pavillon d'accueil - Marina La Tuque	25 000 $	319 227 $
Centenaire - Ville de La Tuque	20 000 $	1 000 000 $
Musée québécois de culture populaire - Exposition de grande envergure	50 000 $	475 000 $
Étude de faisabilité - Centre de développement de la technologie Ablation	20 000 $	65 000 $
Pavillon Éco-énergie / Vitrine technologique	75 000 $	3 720 635 $
Plan de développement et de consolidation Moisson Mauricie/ Centre-du-Québec	40 000 $	120 000 $
Historique de l'échantillonnage et des diagnostics des cours d'eau en Mauricie	5 000 $	15 000 $
Aide à la formation en aérospatiale	75 000 $	849 910 $
Emplois et milieux dévitalisés	60 000 $	370 500 $
Mise à niveau des équipements et infrastructures du Centre de ski La Tuque	50 000 $	2 664 686 $
Acquisition de connaissances en eaux souterraines	75 000 $	849 200 $
Sous-total	**845 625 $**	**12 392 022 $**
Politique de partenariat - (Commandite) 2008-2009	50 000 $	
TOTAL	**895 625 $**	**12 392 022 $**

Politique de partenariat 2008-2009

Événement	Montant accordé
Exposition 2008 sur Champlain	1 000 $
Éclair de jeunesse 2008	3 000 $
Projet action Mauricie/Congrès mondial Jeunes	500 $
Symposium peinture Fleurs et jardins 2008	500 $
Avenue du Terroir	1 500 $
Les Délices d'automne 2008 (9e édition)	3 000 $
Salon formation professionnelle et technique 2008	3 000 $
Conférence De l'air dans nos quartiers	1 000 $
Fête Entraide Formation Emploi 2008	2 000 $
Arts excellence 2008	1 500 $
Gala Distinction Desjardins 2008	1 000 $
Gala Mérite Coopératif	1 500 $
Gala Reconnaissance 2008	1 000 $
Congrès 2008 de l'Association forestière de la Vallée du St-Maurice	1 000 $
21e édition Salon du livre	2 500 $
Journée détresse agriculteurs 2008	500 $
Journées scientifiques PME 2009	3 000 $
Rencontre musicale avril 2009	3 000 $
27e édition Gala Sport-hommage (2009)	3 000 $
Symposium fleurs et jardins 2009	500 $
Soirée des Sommets 2009	1 000 $
Événement Relève Mauricie 2009	3 000 $
Concours OSTR 25e édition (2009)	2 000 $
Gala Grands Prix Tourisme 2009	1 500 $
Gala 2009 Semaine québécoise adultes formation	3 000 $
Colloque Association québécoise pédagogie collégiale 2009	3 000 $
Journée thématique Développement durable 22 avril 2009	2 000 $
TOTAL	**49 500 $**

La présidente France Beaulieu et Marie-Josée Gervais de Défi Vélo-Mag, récipiendaire du prix dans la catégorie Festival et événement – budget de moins de 1 M$, lors des Grands Prix du tourisme en Mauricie, le 13 mars 2009.

Dans le cadre du Congrès mondial des jeunes, l'accueil à la Ferme des jeunes d'Hérouxville de jeunes provenant de partout dans le monde pour un projet d'action dans la collectivité était une initiative du Forum Jeunesse Mauricie. Notre présidente, France Beaulieu, les a visités le 19 août 2008.

Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II

Le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier en était à sa cinquième et dernière année de délégation de gestion dans le cadre de l'entente survenue entre la CRÉ et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

Les promoteurs avaient jusqu'au 29 février 2008 pour soumettre leur projet à la CRÉ. À cette échéance, 121 demandes d'aide financière totalisant près de 5 M$, soit 1 M$ de moins que l'année précédente, ont été soumises à la CRÉ. Le coût total estimé pour la réalisation de l'ensemble de ces projets s'élevait à plus de 7 M$.

Répartition par territoire des demandes d'aide financière

Territoire	Nombre de projets	Montant demandé
La Tuque	39	1 654 819 $
Mékinac	35	1 210 146 $
Maskinongé	19	746 360 $
Des Chenaux	7	237 569 $
Shawinigan	8	366 596 $
Trois-Rivières	6	228 010 $
Projets régionaux	7	294 465 $
Total	**121**	**4 737 965 $**

La CRÉ et ses partenaires ont été en mesure d'amorcer le processus de sélection des projets à la suite de l'annonce, en juin 2008, par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, de l'enveloppe de 2,7 M$ allouée à la Mauricie pour le Volet II. Puisque ce montant était le même que celui de l'année précédente, la CRÉ, les villes et les MRC ont convenu, ensemble, de conserver la même répartition territoriale de l'enveloppe que celle adoptée antérieurement pour l'exercice 2007-2008, réservant 3 % de l'enveloppe, soit 80 590 $, pour la gestion du programme.

Répartition de l'enveloppe allouée au Volet II par territoire

Territoire	%	Montant disponible
La Tuque	38,7 %	1 013 712 $
Mékinac	27,3 %	715 099 $
Maskinongé	15,5 %	406 008 $
Des Chenaux	3,9 %	102 157 $
Shawinigan	3,9 %	102 157 $
Trois-Rivières	2,0 %	52 388 $
Projets régionaux	8,7 %	227 889 $
Total	**100 %**	**2 619 410 $**

L'enveloppe globale disponible a permis de répondre à près de 80 % des demandes. L'aide financière accordée a été ajustée selon les montants disponibles de même que, évidemment, la pertinence du projet.

Un processus de sélection comprenant, d'une part, une validation de l'admissibilité des projets et d'autre part une priorisation des projets faite, cette fois, à l'échelle de chacun des territoires, a permis d'attribuer un soutien financier à 97 projets.

Répartition des projets subventionnés

Territoire	Nombre de projets	Montant accordé
La Tuque	33	1 079 158 $
Mékinac	29	673 599 $
Maskinongé	14	473 021 $
Des Chenaux	6	97 000 $
Shawinigan	5	121 447 $
Trois-Rivières	4	110 600 $
Projets régionaux	6	265 756 $
Total	**97**	**2 820 581 $**

Le montant accordé est supérieur au budget disponible pour l'exercice 2008-2009 puisqu'il comprend le surplus de l'exercice précédent qui se chiffre à 201 171 $.

Projet d'infrastructure réalisé dans la Zec Tawachiche.

Tableau des projets régionaux

Promoteur	Projet	Aide financière
Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice	La forêt à l'école 2008-2009	44 770 $
Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice	Organisation d'événements	49 760 $
Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie	Identification et caractérisation des superficies à potentiel forestier et de biodiversité dans les bassins versants en milieu agricole de la Basse-Mauricie	31 910 $
Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie	Suivi du plan d'action 2007-2010 du comité régional sur les sentiers récréatifs	46 446 $
Association des pourvoyeurs de la Mauricie	Sensibilisation et formation terrain des pourvoyeurs à l'importance de bien entretenir le réseau routier et d'en planifier le maintien et le développement à long terme	43 010 $
Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie	Processus d'harmonisation faune/forêt pour les zecs	49 860 $
TOTAL		**265 756 $**

Le volet éducatif est bien servi par les projets régionaux, mais on constate, au graphique suivant, que la voirie forestière et le secteur récréatif représentent les champs d'activité ayant le plus grand nombre de projets subventionnés par le Volet II.

Graphique de la répartition des 97 projets par champ d'activité

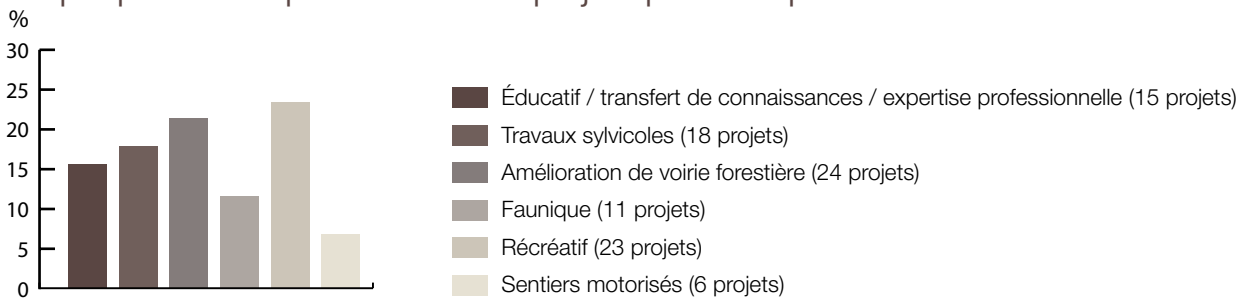

Tous les promoteurs ont été en mesure d'amorcer la réalisation de leur projet à l'été 2008.

En janvier 2009, suite à l'annonce de prolongation du Programme pour une année par le ministre des Ressources naturelles et de la Faune, la CRÉ a enclenché le processus d'appel de projets pour l'exercice 2009-2010.

Programme de participation régionale à la mise en valeur des forêts

Pour une troisième année consécutive, le Programme de participation régionale (PPR) à la mise en valeur des forêts disposait d'une enveloppe de 497 000 $. À ce montant, le surplus budgétaire de l'année précédente a été ajouté, soit 93 454 $. Après avoir retranché des frais de gestion correspondant à 2 % de l'enveloppe initiale, soit un montant de 9 940 $, le montant disponible pour les projets soumis au PPR en 2007-2008 s'élevait à 580 514 $.

La CRÉ assure la gestion de ce Programme mis en place par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune pour une période de trois ans. Le PPR, qui prendra fin l'année prochaine, comprend trois champs d'activité :

1. Axé sur le soutien aux intervenants et organismes du milieu pour la planification des activités d'aménagement forestier
2. Axé sur le soutien en matière d'éducation forestière ou de transfert technologique
3. Axé sur l'expérimentation de nouveaux concepts de gestion et d'aménagement des forêts

Avant de lancer l'appel de projets, la CRÉ et la direction régionale du Ministère devaient convenir de la répartition du budget par champ d'activité.

Répartition du budget selon l'activité

Activité	%	Montant
Activité 1	31 %	180 000 $
Activité 2	40 %	230 514 $
Activité 3	29 %	170 000 $
Total	**100 %**	**580 514 $**

En mai 2008, 15 projets ont été soumis à la CRÉ pour des demandes d'aide financière totalisant 553 835 $, soit une baisse de 87 425 $ comparativement aux demandes reçues l'année précédente.

Répartition des demandes selon l'activité

Activité	Nombre de projets	Montant demandé
Activité 1	5	149 602 $
Activité 2	7	209 436 $
Activité 3	3	194 797 $
Total	**15**	**553 835 $**

À la suite de l'analyse des projets reçus, tous ont été retenus. Il faut noter que quatre d'entre eux ont bénéficié également du support financier du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, Volet II.

Tableau des projets retenus

Activité	Promoteur	Aide financière
Activité 1	Association chasse et pêche fléchée inc.	5 873 $
Activité 1	Association des trappeurs de la Haute-Mauricie	10 000 $
Activité 1	Association régionale des gestionnaires de zecs de la Mauricie	50 000 $
Activité 1	Association des pourvoiries de la Mauricie	50 000 $
Activité 1	Pourvoirie Weban-Aki inc.	5 000 $
Activité 2	Tourisme Mauricie	38 900 $
Activité 2	Association forestière de la Vallée du Saint-Maurice (3 projets)	96 800 $
Activité 2	Syndicat des producteurs de bois de la Mauricie	28 000 $
Activité 2	Agence régionale de mise en valeur des forêts privées mauriciennes	10 700 $
Activité 2	AbitbiBowater inc.	18 159 $
Activité 3	Corporation du développement durable du Haut-Saint-Maurice (TRIADE)	150 000 $
Activité 3	Vision Saint-Maurice	40 000 $
Total		**503 432 $**

L'enveloppe disponible n'ayant pas été écoulée et un projet ayant été abandonné en cours de route, il a été convenu de reporter le solde, qui s'élève à 77 082 $, au prochain exercice.

Travaux sylvicoles en forêt privée, à Shawinigan.

Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres

La Conférence régionale des élus de la Mauricie, le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Forum Jeunesse Mauricie et Culture Mauricie ont tenu une conférence de presse, le 14 mai 2008, pour annoncer officiellement l'entente spécifique portant sur le développement et la diffusion de la pratique artistique professionnelle en Mauricie 2007-2010 et, par le fait même, la création du Fonds de la Mauricie pour les arts et les lettres.

Durant l'exercice 2008-2009, deux des trois concours prévus à l'entente ont connu leur aboutissement. Les résultats du premier ont été annoncés le 14 mai 2008, ceux du deuxième le 17 février 2009.

Porte d'entrée des projets, la CRÉ a reçu cette année 53 dossiers. À la suite d'un processus de sélection orchestré suivant les règles en vigueur au CALQ, une aide financière totalisant 260 000 $ a été accordée pour la réalisation de 29 projets. Au Volet 1 du Fonds, 180 000 $ ont été accordés pour 21 projets qui impliquaient 31 artistes. Au Volet 2, huit projets se sont partagés une aide de 80 000 $.

450 000 $ pour le monde des arts

On veut encourager la pratique artistique professionnelle en région

Le Nouvelliste 15 mai 2008.

Une part importante de l'enveloppe disponible a été affectée aux arts visuels. Cela tient au fait que 24 projets, c'est-à-dire près de la moitié des demandes d'aide financière, étaient issus de cette discipline.

Répartition par volet et par discipline

Volet I - Soutien aux artistes et écrivains professionnels

	1er concours		2e concours	
Discipline	Projets	Bourses	Projets	Bourses
Arts médiatiques	1	4 200 $	1	8 441 $
Arts visuels	6	46 010 $	4	35 235 $
Métiers d'arts	2	19 790 $		
Musique	2	15 000 $	4	46 324 $
Littérature	1	5 000 $		
Total	**12**	**90 000 $**	**9**	**90 000 $**

Volet 2 - Soutien aux organismes favorisant l'émergence de la relève artistique professionnelle

	1er concours		2e concours	
Discipline	Projets	Bourses	Projets	Bourses
Arts visuels	3	22 000 $	1	12 000 $
Littérature	1	9 000 $		
Théâtre	2	19 000 $	1	18 000 $
Total	**6**	**50 000 $**	**2**	**30 000 $**

Graphique de la répartition par discipline

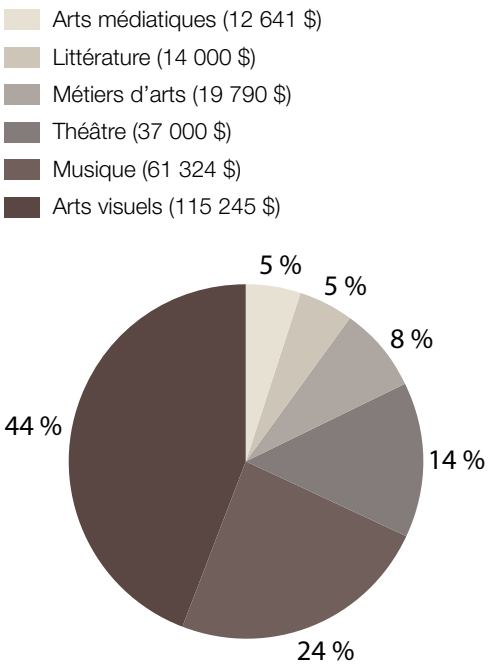

Communication et représentation

Photo : Culture Mauricie

Michel Lemay et Daniel Lemay, des Productions de la Clef, entourent le directeur général, Christian Savard, lors de la remise du prix de l'Initiative culturelle, dans le cadre de l'événement Arts excellence, le 20 novembre 2008.

Photo : Forum Jeunesse Mauricie

Lors de la soirée Éclair de Jeunesse du 18 novembre 2008, un hommage a été rendu aux « jeunes ambassadeurs » Geneviève Beauchesne Sévigny et Richard Dobber qu'on voit ici en présence de la présidente, France Beaulieu.

Les bulletins d'information électroniques ont été diffusés sur une base régulière, deux semaines avant la tenue des assemblées de la CRÉ. Le rythme de la publication d'un communiqué de presse au lendemain d'une assemblée publique a également été maintenu tout au long de l'année.

Une trentaine de communiqués de presse ont été diffusés, certains d'entre eux le furent dans le cadre d'une conférence de presse. En ajoutant à ces communiqués des dossiers d'actualité qui interpellaient la CRÉ, on aura parlé de nous dans plus de 80 articles de presse et à plus de 40 occasions dans les médias électroniques régionaux.

Parmi les conférences de presse, celle du 17 juin 2008 portant sur le bilan des activités de la CRÉ depuis sa création, mérite d'être soulignée. Cet événement aura aussi été l'occasion de lancer la brochure promotionnelle sur la Mauricie. Il faut dire que la CRÉ a mis passablement d'énergie en 2008-2009 pour doter la région d'une trousse promotionnelle qui s'inscrit dans un esprit de complémentarité face aux efforts promotionnels qui se font déjà par les différents secteurs et territoires de la Mauricie.

Dès l'automne 2008, une pochette et une carte se sont ajoutées à la brochure. En décembre 2008, la production de vidéos sur la Mauricie a démarré, et ce, après plusieurs rencontres de partenaires qui ont été sollicités par le CRÉ pour contribuer à ce projet qui devrait s'achever au cours de l'été 2009. Au chapitre des communications, ces vidéos, qui feront l'objet d'une page web, constituent le dossier majeur de l'année.

Par ailleurs, la CRÉ s'implique activement à plusieurs tables, comités ou conseils d'administration afin de toujours être à l'affût des différents enjeux propres à la Mauricie. Dans la mesure du possible, elle participe aux événements, par exemple de type colloque ou soirée hommage, initiés par ses partenaires afin de consolider sa présence dans le milieu et d'être partie prenante de la vitalité régionale. Ces événements font souvent l'objet d'un soutien en commandite (voir tableau Politique de partenariat). Toutes ces activités de représentation lui permettent, entre autres, d'établir les réseautages nécessaires au développement de la région.

Outre les rencontres qui interpellent toutes les régions du Québec et auxquelles elle a participé régulièrement cette année, notamment avec la Table Québec-régions, la coalition des régions ressources ou encore le Forum national des CRRNT, la CRÉ a siégé à au moins une trentaine de tables, comités ou conseils d'administration. Elle maintiendra, certes, sa présence active dans le milieu tout au cours de l'exercice 2009-2010.

Photo : Jeune Chambre de commerce de la Mauricie

Dans le cadre de l'Événement Relève Mauricie du 1er mai 2008, la présidente, France Beaulieu, remet le prix de la catégorie Économie sociale à Jean Beaulieu des Ateliers ART-GO.

Mauricie

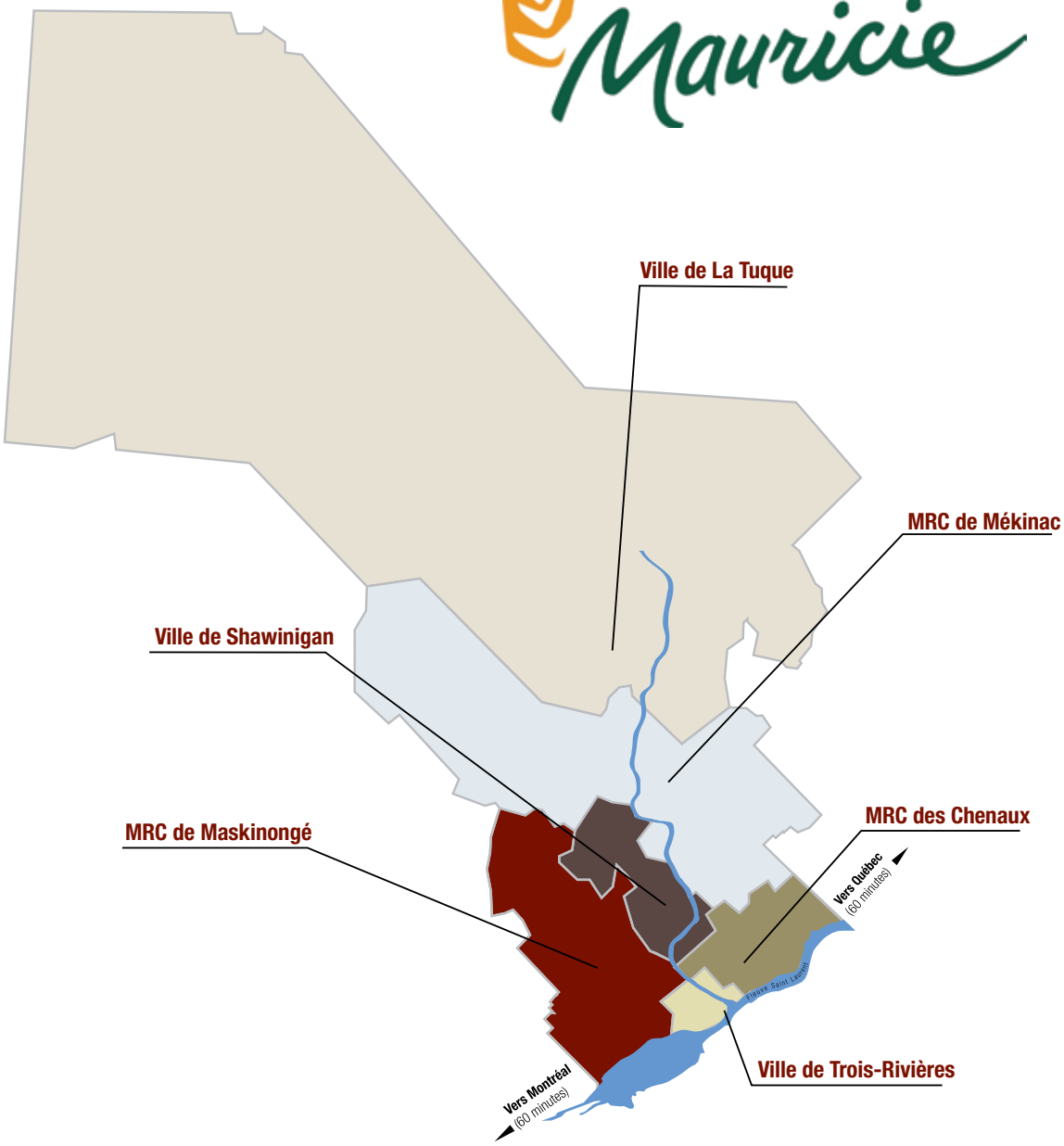

CRÉ de la Mauricie
Conférence régionale des élus

3450, boulevard Gene-H.-Kruger, bureau 200
Trois-Rivières (Québec) G9A 4M3

Téléphone : 819 691-4969
Télécopieur : 819 691-4960
crem@cre-mauricie.qc.ca
www.cre-mauricie.qc.ca

MédiaVox